

3^e Salon des maires de Tarn-et-Garonne à Castelsarrasin

Un appel à la refonte du statut des élus et à la décentralisation

Ce samedi, l'association des maires de Tarn-et-Garonne a réuni l'ensemble des élus du département à Castelsarrasin. L'événement fut un véritable succès populaire, attirant plus de 500 personnes et battant un record en nombre d'exposants. Cependant, malgré cette affluence, le moral des représentants locaux semble au plus bas.

Dès le début de la rencontre, Jean-Philippe Bésiers, maire de Castelsarrasin et hôte de l'événement, a donné le ton en défendant la fonction de maire avec ferveur. Il a rappelé que les maires sont des pourvoyeurs d'activité, organisant la vie locale et distribuant une manne financière non négligeable pour la richesse du pays. « Les maires sont en première

ligne : pour l'école, la voirie, les besoins en papiers administratifs ou les sollicitations de subventions... c'est vers la mairie que l'on se tourne », a-t-il souligné.

Cependant, nombre d'élus locaux se retrouvent souvent démunis face à tant de responsabilités, n'ayant pas toujours le personnel et les moyens financiers nécessaires pour répondre à toutes les demandes. Ils

doivent alors compter sur leur débrouillardise, tout en voyant les dotations de l'État qui ne suivent pas. « C'est à se demander quelle mouche a pu piquer l'ancien ministre de l'Économie en disant que nous étions trop dépensiers, que nous coûtions trop cher. Nous ne dilapidons pas l'argent de nos contribuables. Quel affront ! Quel mépris ! » s'est insurgé Jean-Philippe Bésiers dans une allocution très applaudie.

DES CONDITIONS DIFFICILES

Le maire de Castelsarrasin a également évoqué les conditions difficiles dans lesquelles les élus exercent leur mandat, allant jusqu'à recevoir des menaces de mort. « Le cadre de notre action ne nous permet pas tout, mais tout n'est pas permis non plus. Nous ne sommes pas des punching-

balls de la République », a-t-il déclaré.

Une introduction qui a eu le mérite de réveiller la salle avant que Bernard Pezous, président des maires, ne prenne le relais pour enfoncer le clou. « Il faut un dialogue loyal pour construire une relation de confiance. Les collectivités doivent voter des comptes à l'équilibre quand l'État vote régulièrement des budgets structurels en déficit », a-t-il affirmé.

Alors que les élections municipales de 2026 approchent à grands pas, le poste de maire ne fait plus rêver. L'AMF 82 demande une refonte du statut de ses élus afin que leur fonction ne soit plus un sacerdoce. Bernard Pezous a ensuite abordé les défis à relever, notamment la situation financière très inquiétante des Ehpad, l'accès aux soins, la lutte contre les déserts médicaux et la crise du logement. « Heureusement qu'il y a les maires et les conseillers municipaux pour pallier cela », a-t-il souligné.

Les communes font face à une baisse des dotations et



Bernard Pezous, président de l'Association des Maires de Tarn-et-Garonne - Crédits : LAURENT PAGA

à une diminution du levier fiscal, tout en voyant leurs dépenses augmenter avec les hausses successives du point d'indice, la hausse du coût de l'énergie (+2,50 M€) et des dépenses d'investissement (+11,2 % pour les communes et +4,4 % pour le département). Et tout

cela doit se faire alors que la DGS progresse moins vite que l'inflation, tout comme les recettes de TVA qui progressent moins vite que la taxe foncière. Malgré ces difficultés, 80 % des communes n'ont pas augmenté leurs taux depuis 2020.

Il faut un dialogue loyal pour construire une relation de confiance

Bernard Pezous, président de l'Association des Maires de Tarn-et-Garonne



Jean-Philippe Bésiers, maire et conseiller départemental de Castelsarrasin, hôte de ce 3^e salon des maires - Crédits : LAURENT PAGA



Vincent Roberti, préfet de Tarn-et-Garonne, défend «un engagement fort et concret de l'État»

Le préfet Vincent Roberti a défendu un État fort et en action, soulignant la présence et l'engagement des services de l'État dans le département. Avec plus de 10 000 fonctionnaires, dont 3 000 militaires, l'État est un acteur majeur, apportant un soutien financier significatif aux collectivités territoriales.

En 2024, 93% des communes du Tarn-et-Garonne ont ainsi vu leur Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) augmenter, contre 82% au niveau national. Cela représente un total de 113 millions d'euros, en hausse de 4 millions d'euros par rapport à l'année précédente. À cela s'ajoutent les dotations supplémentaires, les investissements et le remboursement de la TVA, portant le total à 155 millions d'euros supplémentaires, soit près de 600 euros par habitant et par an.

L'État ne se contente pas de soutenir les collectivités ; il intervient également directement auprès des individus. Le programme «Action Cœur de Ville» à Montauban et Castelsarrasin, ainsi que l'initiative

«Petites Villes de Demain», témoignent de cet engagement. En 2024, le programme «Village d'Avenir» sera lancé pour continuer à dynamiser les territoires ruraux.

La sécurité est une autre priorité de l'État en Tarn-et-Garonne. La lutte contre l'immigration illégale est efficace, avec 25% des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) effectives, bien au-delà des 7% nationaux. Une aire de grand passage provisoire aussi été installée pour permettre des évacuations plus rapides, évitant ainsi les longues procédures judiciaires.

Quant à l'éducation, elle reste au cœur des préoccupations de l'État. La carte scolaire doit être redessinée pour garantir la présence d'un professeur face à chaque élève. Une nécessité impérieuse alors que les résultats scolaires des petits tarn-et-garonnais sont en-dessous de la moyenne nationale.

Une formation diplômante en secrétaire de mairie devrait voir le jour sur l'université de Montauban.

Le Tarn-et-Garonne est un département qui vieillit. Aujourd'hui, 22% de la population a plus de 65 ans, et ce chiffre devrait atteindre 32% dans les années à venir. L'État a financé 12 maisons de santé et apporté 34 millions d'euros pour les Ehpad. Au total, 900 millions d'euros sont dépensés chaque année pour la santé dans le département, soit 2,4 millions d'euros par jour.

L'agriculture, «véritable ADN du département», représente 15% du PIB. L'année dernière, 9 millions d'euros ont été injectés pour faire face aux dégâts causés par les tempêtes. La Politique Agricole Commune (PAC) représente également 60 millions d'euros pour les agriculteurs. Des réserves d'eau de substitution doivent aussi être créées pour soutenir le secteur.

En matière de pouvoir d'achat, les signes de reprise sont encourageants. Les taux de prêts bancaires diminuent et la construction devrait repartir. Les communes, représentant 75% des investissements locaux, jouent un rôle crucial dans l'économie locale.

Des efforts importants sont également nécessaires pour **construire des logements** sociaux et répondre aux besoins de la population. Le Tarn-et-Garonne accueille 1 600 nouveaux habitants chaque année, ce qui pose des problèmes. Un séminaire sur la sobriété foncière est prévu pour le 8 octobre.

Pour les services de proximité, 4 nouvelles Maisons France Service ont été ouvertes cette année, portant leur nombre à 22 dans le département.

Le préfet Vincent Roberti a conclu en affirmant : «Nous ferons avec vous, pas sans vous, avec pragmatisme et détermination. Notre cap est le même que le vôtre.» Ce volontarisme de l'État en Tarn-et-Garonne est un gage de confiance et de soutien pour les collectivités et les habitants du département.

2024 : une année de changements pour l'AMF 82

L'année 2024 a apporté son lot de nouveautés à l'AMF 82, avec en premier lieu la mise en place d'une nouvelle charte départementale visant à favoriser le dialogue entre les habitants, riverains de parcelles agricoles, les élus locaux et les agriculteurs. Une volonté de renforcer la coopération et la compréhension mutuelle entre les différents acteurs du territoire.

L'Association départementale des maires (AMF 82) s'est également modernisée en se dotant d'un nouveau site internet et d'un nouveau logo plus clair et plus moderne et identifiable. Elle est désormais présente sur les réseaux sociaux avec une page Facebook, LinkedIn, X (anciennement Twitter) ainsi qu'une newsletter. Cette présence accrue sur les plateformes numériques permettra de mieux informer et de rester en contact avec les membres de l'association ainsi qu'avec le grand public.

C'est dans ce cadre là, afin de répondre plus rapidement et plus précisément aux nombreuses interrogations des maires, que l'association s'est également équipée de nouveaux services informatiques. Ces outils modernes permettent de traiter les demandes de manière plus efficace et de fournir des réponses adaptées aux besoins des élus locaux.

Cependant, deux points noirs subsistent. Le premier d'entre eux, en début d'année, il restait encore 35 postes de secrétaires de mairie à pourvoir en Tarn-et-Garonne.

Ensuite, les communes ont de plus en plus de mal à gérer l'obtention de permis de construire. Cette difficulté est notamment due à la nouvelle loi ZAN (Zéro Artificialisation des sols), dont les maires demandent la mise en pause et la révision. La complexité administrative et les contraintes imposées par cette loi ajoutent une pression supplémentaire sur les communes, qui peinent à trouver des solutions adaptées.



Les services de l'État étaient très présents lors de cette assemblée des maires du département, réunis autour du sous-préfet Pierre Bressolles et du directeur départemental de la DDT, François Duquesne. Photo JLG

